

1C2J,
Société civile immobilière au capital de 1000 €,
siège est à MAXEVILLE (54320), 15 rue de la République,
RCS DE NANCY 751 582 396

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
LA COLLECTIVITÉ DES ASSOCIÉS**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le 20 septembre**

**A MAXEVILLE
Au siège social de la société ci-après nommée,**

Se sont réunis les associés, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation de la régulière de la gérance adressée à chacun d'entre eux.

Sont présents ou représentés:

- Madame Chantal BRION , propriétaire de 34 parts sociales,
- Madame Jennifer PICARD , propriétaire de 33 parts sociales,
- Monsieur Julien BRION , propriétaire de 33 parts sociales,

Total 100% des parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant, en tant que tels, la totalité des parts composant le capital social.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le quorum est par suite atteint.

Les associés peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour tel que rapporté en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux associés.

L'assemblée est présidée par L'assemblée, déclarée régulièrement constituée, peut valablement délibérer : elle est présidée par Madame Chantal BRION, en sa qualité de liquidateur.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation,
- . Examen et approbation des conclusions dudit rapport,
- . Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- . Constatation de la clôture de liquidation,
- . Pouvoirs en vue des formalités,

Il dépose devant l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- . Une copie de la convocation des associés,
- . Le rapport du liquidateur,
- . Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par le Code de Commerce, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit Code.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation,

Puis il donne lecture du rapport du liquidateur et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, concernant la composition de l'actif et du passif de la société, constate qu'aucun élément n'est à comptabiliser : l'évaluation de l'actif net est **égal à ZERO (0) EUROS**, revenant aux associés,

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE,

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, la collectivité des associés approuve le compte définitif de liquidation, décharge Madame Chantal BRION de son mandat de liquidateur, lui donne quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation de la Société 1C2J, dont la personnalité morale a cessé d'exister à compter du 1^{er} septembre 2025 ,

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE,

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE,

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés après lecture.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président de séance et le cas échéant, par le secrétaire de séance, par le ou les gérants de la société ainsi que par les associés présents. L'acte sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Three handwritten signatures in blue ink are visible at the bottom of the page. The signatures are stylized and appear to be in cursive. The first signature on the left is the most legible, appearing to read 'Brion'. The second signature is in the middle, and the third is on the right.